GRILLE DES SPÉCIFICATIONS – USAGES ET NORMES PAR ZONE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

	USAGES PRINCIPAUX PERMIS	TERRAIN(1))	BÂTIMENT PRINCIPAL				MARGE DE RECUL						AMENDEME NT	
ZONES		Réfau règlement	Largeur minimum	Profondeur minimum (2)	Superficie minimum	Hauteur max. (éta.)	Superficie minimum	Façade minimum	Occupation au sol	Avant	Latérale	Arrière	Espace naturel	AUTRE USAGES PERMIS	NORMES SPÉCIALES		Identifi cation
Ca	 Commerces de détail, de services personnels et professionnels Commerces de restauration Commerces d'hébergement (sauf chaleta en location et regroupement de chalets en location) Commerces récréatifs intérieurs Communautaires récréatif (Ca-2 seulement) 	7.2	15m	30m	450m²	2.5	67m²	7m	40%	6m	2m	3m	_	Communautaire de voisinage Commerce Routier, à l'exception des stations- service et poste d'essence (Ca-1 seulement) Commerce Routier, à l'exception des stations- service et poste d'essence (lavage manuel de véhicules (lave-auto) pour Ca-2 seulement)	 Terrasse Aucun entreposage extérieur Logement au sous-sol (Ca-1) 		
Cm	 Type d'habitation permis dans Rb Habitation multifamiliale isolée (Cm-2 et Cm-4) Habitation multifamiliale jumelée (Cm-4) Commerces de détails de services personnels et de services professionnels Commerces d'appoint (Cm-4) Commerces récréatifs intérieurs 	7.3	Rb 22m	Rb 30m	Rb 660m²	2.5	55m ² 50/67m ²	7m	30%	10m	T = 5m	9m	_	 Communautaire de voisinage Vente, location et service d'automobile (Cm-4 seulement) un logement complémentaire aux habitations unifamiliales isolées (réf. art 7.1.24); 	 Complémentaire de service (7.1.2) Logement au sous-sol (7.1.3) Aucun entreposage extérieur 		
Ce	 Commerces extensifs Commerces routiers Commerces d'appoint Commerces de restauration Centres commerciaux Centres de jardinage avec entreposage extérieur dans les cours avant et latérales Commerces de détails, de services personnels et de services professionnels 	7.4	30m	30m	1800m²	2.5	67m²	7m	40%	15m	5m	10m	_	 Commerces à caractère érotique (excluant Ce-3) Commerce de location d'entrepôts (excluant Ce-3) Commerce d'hébergement (uniquement pour Ce-3) commerce récréatif intérieur les terrasses (comme construction et usage complémentaire uniquement pour la zone Ce-3 	 Entreposage extérieur marge avant interdit (7.4.8) (étalage seulement) Aire tampon (6.11) Méga-Dôme (excluant Ce-3) fourrière de véhicules (7.1.21) 		
Ra	 Habitation unifamiliale isolée Habitation unifamiliale jumelée 	7.5	20m 15m	30m 30m	550m ² 500m ²	2.5	50/55m ²	7m 5m	30%	10m	T=5m	9m	_	 Aucun entreposage extérieur Communautaire de voisinage Table champêtre et gîte du passant (Ra-2, voir page 174) Logement au sous-sol 	• complémentaire de service (7.1.2) •un logement complémentaire aux habitations unifamiliales isolées, à l'exception des zones Ra-1, Ra-5 et Ra-8 (réf. art 7.1.24);		
Rb	 Types d'habitation permis dans Ra Habitation bifamiliale isolée Habitation bifamiliale jumelée Habitation trifamiliale isolée 	7.6	Ra 22m	Ra 30m	Ra 660m²	2.5	50/55m²	7m 5m	30%	10m	3m	9m	-	Habitations multifamiliales isolées, seulement pour la zone Rb-2 un logement complémentaire aux habitations unifamiliales isolées (réf. art 7.1.24);	• complémentaire de service • logement au sous-sol		
Com	 Communautaire de voisinage Communautaire d'envergure 	7.7	50m	45m	3000m ²	3	55m²	7m	_	10m	5m	9m	_	 Communautaire récréatif Méga-Dôme 	Aucun entreposage extérieur		
In	 Industries Commerces extensifs Utilité publique moyenne 	7.8	50m (Riverain 55m)	45m	3000m ²	3	55m²	7m	50%	15m	5m	15m	_	 Méga-Dôme Restauration ds établissement industriel Voir 7.8.2 	• entreposage extérieur (7.8.9) • aire tampon (6.11)		
Up	Utilité publique moyenne	7.9	50m	45m	3000m ²	2.5	55m²	7m	50%	15m	5m	15m	_	● Méga-Dôme	_		
For	 Production forestière Habitation unifamiliale isolée 	7.10	50m (Riverain 55m)	45m	3000m ² 5000m ² rive	2.5	50/55m ²	7m	8%	12m	5m	15m	60%	-	 Coupe forestière (7.10.4) Chalet (7.1.11) 		
Va	 Habitation unifamiliale isolée Habitations unifamiliales jumelées (Va-11 seulement) Habitation bi-familiale isolée (Va-19 et Va-20 7432 m²) 	7.11	50m (Riverain 55m)	45m	3000m ² 5000m ² rive	2.5	50/55m ²	7m	8%	12m	5m	15m	60%	• Logement au sous-sol (Va-2 seulement)	 Aucun entreposage Voir art.7.11.7-1) pour Va-6, Va-7 PIIA (Va-2, Va-3, Va-4, Va-5) 		
Vb	 Habitation unifamiliale isolée Habitation unifamiliale jumelée (Vb-6 et Vb-10) Habitation multifamiliale isolée (Vb-1, Vb-9 seulement) Habitation bifamiliale (Vb-2 seulement, 7432 m² min.) Commerces d'hébergement à l'exception des motels Commerces récréatifs extérieurs 	7.12	50m (Riverain 55m)	45m	3000m ² 5000m ² rive	2.5	50/55m ²	7m	8%	12m	5m	15m	60%	Commerce de restauration à l'intérieur des commerces d'hébergement et de récréation	 Terrasse (7.1.7) Aucun entreposage extérieur PIIA zone Vb-4 		

Annexé au règlement de zonage no. 320-1992 et au règlement de lotissement no. 321-1992

Aumenine ce jour	
Maire	Sec. Trés.

1/2

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS – USAGES ET NORMES PAR ZONE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

2/2

ZONES	USAGES PRINCIPAUX PERMIS	Réf. aurèglement	TERRAIN(1)			BÂTIMENT PRINCIPAL				MARGE DE RECUL		ECUL	Econoc		,	AMI	ENDEMENTS
			Largeur minimum	Profondeur minimum (2)	Superficie minimum	Hauteur max. (éta.)	Superficie minimum	Façade minimum	Occupation au sol	Avant	Latérale	Arrière	Espace naturel	AUTRE USAGES PERMIS	NORMES SPÉCIALES	Date	E Identification
Pa	 Habitation unifamiliale isolée Commerces d'hébergement à l'exception des motels Commerces récréatifs extérieurs Production Méga-Dôme Chalet rustique (réf. art. 7.1.23) 	7.13	50m (Riverain 55m)	45m	3000m ² 5000m ² rive 7 acres	2.5	50/55m ²	7m	8%	15m 60m	5m	15m	40%	Commerce de restauration à l'intérieur des commerces d'hébergement et de récréation Commerce de location d'entrepôts (Pa-13)	 Usage complémentaire de service (7.1.2) Terrasse (7.1.7) Aucun entreposage extérieur (7.13.10) Coupe forestière (6.7.11) et 7.14.10 Chalet (7.1.11) 		
Ru	 Habitation unifamiliale isolée Production Maison mobile Méga-Dôme Commerce récréatif ext. à l'exception des sports motorisés sur piste (pour Ru-21 seulement) chalets rustiques (réf. art. 7.1.23) 	7.14	50m (Riverain 55m)	45m	3000m ² 5000m ² rive 7 acres	2.5	50/55m ²	7m	20%	15m 60m	5m	15m	-	 usage chenil Paint-Ball (zone Ru-3) art.7.1.17 commerce d'hébergement (ru-29 uniquement) Gravière et sablière (art. 6.10) 	 Usage complémentaire de service (7.1.2) Entreposage extérieur (7.14.9) Coupe forestière (6.7.11) et (7.14.10) Chalet (7.1.11) piste d'atterrissage et de décollage pour avions à des fins personnelles du propriétaire des lieux (Ru-24 seulement) 		
Cs	 Habitation unifamiliale isolée Commerce d'appoint Commerce de restauration Industrie légère commerce de location d'entrepôt 	7.15	50m	45m	3000m²	2.5	50/67m²	7m	20%	10m	5m	10m	_	 Terrasse (7.1.7) Commerce de location d'entrepôts Commerces routiers, pour Cs-1 	Usage complémentaire de service (7.1.2) Aucun entreposage extérieur (7.15.9)		
Rec	Commerce récréatif extérieur Habitation unifamiliale isolée	7.16	50m	45m	3000m ² 5000m ² rive	2.5	50/67m ²	7m	8%	12m	5m	15m	60%	-	● Chalet (7.1.11) • Camping rustique pour Cons-4 et Cons-7		
Cons	Communautaire récréatif	7.17	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	90%	_	_		
Var	Habitation unif. Isolée Abri d'hydravion	7.18	50m (Riverain 55m) 25m	45m 25	3000m ² 980m ²	2.5 1.5	50/55m ²	7m	8% 20%	12m 4m	5m	15m 10m	60%		Aucun entreposage extérieur		
CoIn	 Commerces extensifs Industries légères et moyenne Les entrepôts Méga-Dôme 	7.19	50m	45m	3000m ²	3	55m²	7m	50%	15m	5m 10m (CoIn-3)	15m	10%	Commerces à caractère érotique Fourrière de véhicules Cimetière de véhicules	 Entreposage extérieur limité Aire tampon (6.11) Norme architecturale (7.19.10) 		
Ril	 habitation unifamiliale isolée habitation unifamiliale jumelée industrie légère 	7.20	20m 15m 22m	30m 30m 30m	550m ² 500m ² 660m ²	2.5	50/55m ² 55m ²	7m 5m 7m	30% 50%	10m	T=5m	9m	_	 un logement complémentaire aux habitations unifamiliales isolées (réf.7.1.24) logement au sous-sol logement dans industrie 	 complémentaire de service aucun entreposage aire tampon (6.11) 		
Vc	 Commerces d'hébergement à l'exception des motels Commerces récréatif extérieur Habitation de type projet intégré Habitation multifamiliale isolée Projet intégré 	7.21	50m	45m	3000m ² 5000m ² rive	2.5 ou voir 7.21.4	67m²	7m	8% ou voir 7.21.8	15m	5m	15m	60% ou voir 7.21.9	Commerces de restauration à l'intérieur des commerces d'hébergement et récréatifs extérieurs	 Terrasse (7.1.7) Aucun entreposage extérieur Copropriété hôtelière (7.21.11) 		
Aer	 Établissement liés à l'utilisation et l'exploitation de l'aéroport établissement de services personnels aux usagers hangars d'avion isolés, jumelés ou en rangés Méga-Dôme 	7.22	-	-	-	2	_	-	10%	15m	10m	15m	-	Usages complémentaires à un aéroport	Aucun entreposage extérieur sauf avion en état de marche		

Annexé au règlement de zonage no. 320-1992								
et au règlement de lotissement no. 321-1992								
Authentifié ce jour								
Maire	Sec. Trés.							